

BONNES PRATIQUES



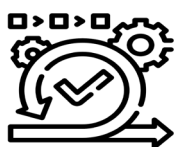
Avoir un ruban à mesurer avec soi, car il est possible qu'Hygiène 2.0 demande des mesures.



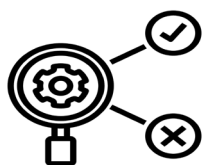
Encourager la personne à répondre selon ses capacités réelles, sans se forcer.



Présenter les équipements comme un moyen d'optimisation de la sécurité et du maintien à domicile, non comme un signe de perte d'autonomie.



Appliquer les recommandations de l'application et, s'il subsiste un doute, demander l'avis d'un ergothérapeute au lieu de changer l'équipement.



Si l'équipement conseillé ne peut pas être installé, demander une consultation en ergothérapie; en attendant, la personne peut se laver avec une débarbouillette au lavabo.



Toujours expliquer l'installation et l'utilisation sécuritaire des équipements; utiliser la *vidéo Hygiène 2.0, le *coupon imprimable *Conseils généraux – Ajout d'un siège* ou fournir des explications verbales.

* Vous pouvez accéder à ces ressources en cliquant sur les liens suivants :

- Vidéos éducatives Hygiène 2.0
- Conseils généraux – Ajout d'un siège

Projet réalisé dans le cadre et avec le soutien financier de la programmation de recherche-action *Bien vieillir chez soi au Bas-Saint-Laurent*, Équipe du projet Adaptons les domiciles des personnes âgées au Bas-Saint-Laurent (2026)

Source: <https://vieillirchezsoi-bsl.org/projets/adaptons-les-domiciles.html> et <https://manonguay.ca/>

Licence Creative Commons: CC BY-NC-SA 4.0